

Le Lignon du Velay

Le bassin versant du Lignon du Velay est situé en grande majorité dans l'Est du département de la Haute-Loire dans la région Auvergne -Rhône-Alpes. Quelques communes des départements de l'Ardèche et de la Loire sont incluses en limite Est et Nord du territoire. Les agglomérations les plus proches sont le Puy en Velay au Sud-Ouest et Saint-Étienne au Nord.

Le Lignon du Velay est alimenté par un réseau très dense de cours d'eau (760 km) dont la Dunières, affluent principal, qui prend sa source dans le massif du Pilat à l'Est. Affluent rive droite de la Loire, le Lignon prend sa source en contrebas des Dents du Diable à 1440 mètres d'altitude sur le massif du Mézenc dans la commune de Chaudeyrolles. Il se jette dans la Loire après un parcours d'environ 90 km sur la limite communale entre Beauzac, Saint-Maurice-de-Lignon et Monistrol-sur-Loire à 461 m d'altitude. Débit moyen annuel: 9,8 m³/s à la confluence avec la Loire.

Le Lignon, de sa source jusqu'au lac de Lavalette, est classé en zone Natura 2000. La Haute Vallée du Lignon est reconnue comme un patrimoine naturel particulièrement remarquable en Europe du fait des habitats et espèces rares qu'il abrite encore.

La rivière Lignon est la plus longue du département Haute-Loire. Le cours d'eau est situé entièrement sur le département. Elle est souvent confondue avec une rivière en Ardèche du même nom.

Afin d'assurer une préservation de la biodiversité, le Lignon est observé, surveillé, les espèces et habitats naturels recensés...



■ Section du Lignon classé NATURA 2000

Ainsi du Moulin de Boyer jusqu'au lac de Lavalette, quatre espèces sont protégées :



Moule perlière d'eau douce



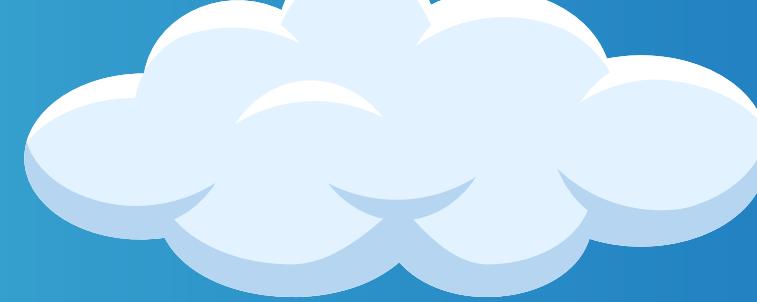
Castor d'Europe



Loutre d'Europe



Écrevisse à pattes blanches



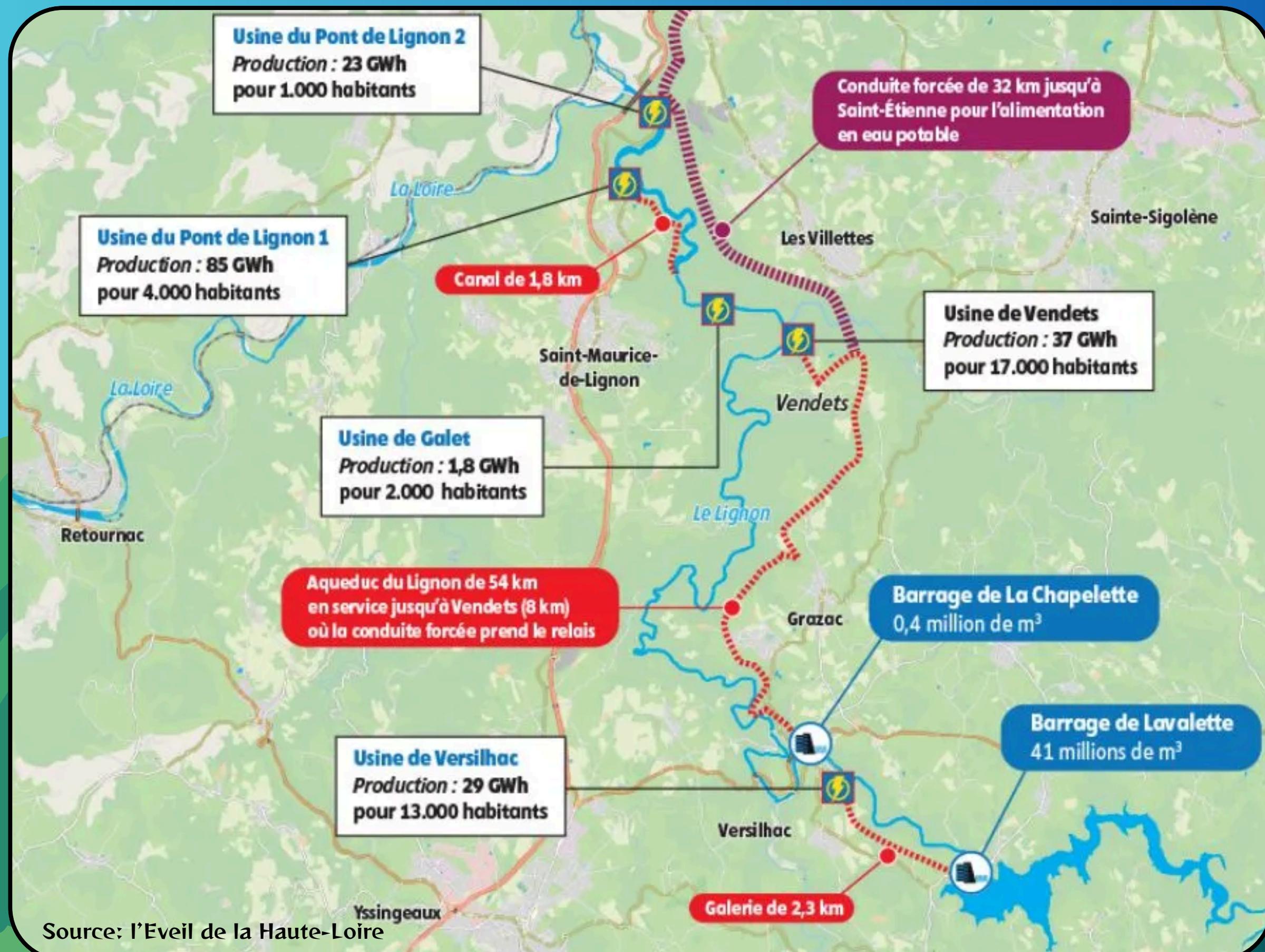
Le site Natura 2000 « Haute Vallée du Lignon » s'étend sur un linéaire de 43 kilomètres, sur l'axe Lignon du Velay, en amont de la retenue de Lavalette et jusqu'à la limite du site Natura 2000 du Mézenc.

Il englobe les parcelles riveraines de part et d'autre de la rivière, sur une bande de 35 à 100 mètre.

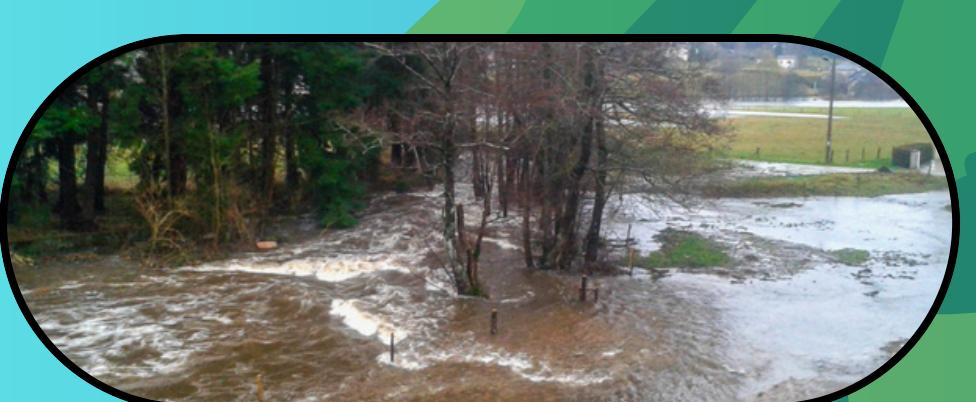
Le site s'étend sur les départements de la Haute-Loire, environ 97%, et de l'Ardèche, environ 3%.

Sur la partie amont, le Lignon du Velay évolue principalement au milieu de prairies du plateau basaltique du Mézenc, tandis que l'aval se présente plutôt comme une vallée granitique relativement encaissée et boisée.

La production hydroélectrique sur le Lignon en Velay à partir de la Valette



Des crues rapides et violentes



SOS Loire Vivante

Mise en page : Cyril Cellard, 2025
© photos et cartes : EPAGE Loire-Lignon
sauf contre-indication

La Loire amont et ses affluents sont depuis longtemps redoutés des hommes en raison de leurs caprices et de leurs crues dévastatrices.

Le Lignon présente des fluctuations saisonnières de débit fort marquées, avec des hautes eaux allant de la fin de l'automne au printemps, et portant le débit mensuel moyen à un niveau situé entre 7,71 et 9,43 m³/s, de novembre à mai inclus (avec un maximum en mars).

Cette longue période est suivie d'une chute rapide en juin, menant aux basses eaux d'été, de début juillet à septembre inclus, avec une baisse du débit moyen mensuel jusqu'à 1,37 m³ au mois d'août, ce qui n'est pas très bas, comparé à bien d'autres affluents de la Loire.

Les fluctuations de débit peuvent cependant être plus importantes sur des périodes plus courtes.

La dernière crue importante du 17 octobre 2024, ayant atteint 840 m³/s mesurés à Tence, témoignent de la capacité du cour d'eau à atteindre des pics d'ampleur,